

2025, une 65^{ème} année chahutée, mais le CETIAT prépare activement 2026

2025 a été l'année des 65 ans du Centre Technique des Industries Aérauliques et Thermiques – basé à Villeurbanne dans le Rhône (69). Cette longévité confirme son rôle actif et déterminant pour les professionnels du chauffage, de la ventilation et de la climatisation dans l'industrie et le bâtiment.

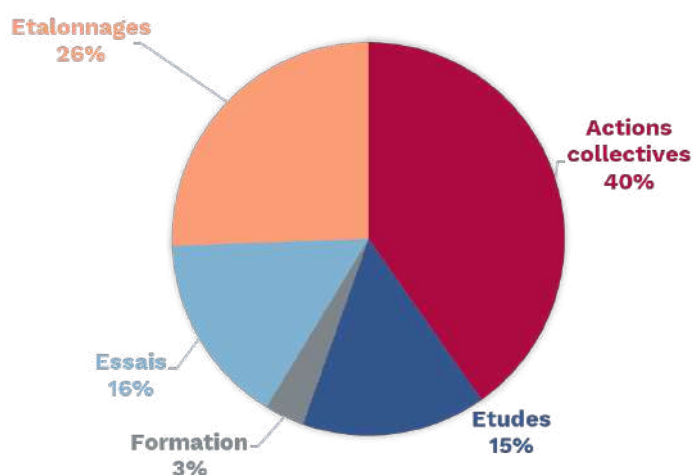
Avec un chiffre d'affaires 2025 de 13,5 M€, l'année a été marquée par un contexte économique défavorable.

Le CETIAT reste mobilisé et affiche ses ambitions pour 2026 à travers l'accompagnement des politiques publiques de la transformation énergétique.

2025, une année chahutée

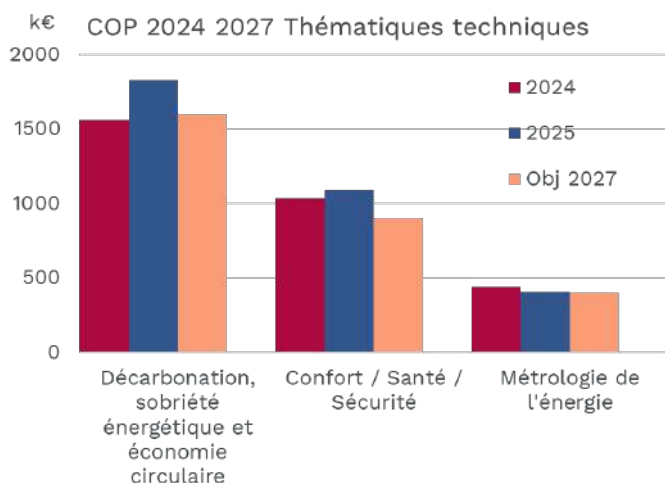
En 2025, le CETIAT évolue toujours dans un contexte économique défavorable pour la filière aéraulique et thermique. Le marché du bâtiment neuf est resté atone avec des mises en chantier au plus bas. Le marché de la rénovation a connu un léger sursaut en fin d'année malgré la faiblesse des transactions immobilières dans l'ancien. A titre d'illustration, le marché des pompes à chaleur air/eau (PAC) a poursuivi sa contraction, avec environ **180 000 unités vendues en 2025**, contre 355 000 en 2022.

« En matière de politique publique, les aides Ma Prime Rénov' ont connu 14 versions en deux ans. Cette instabilité crée une véritable difficulté de compréhension pour les usagers et freine les décisions d'investissement. Néanmoins, une bonne nouvelle pour la filière : les pouvoirs publics envisagent de réorienter le coup de pouce des CEE vers les PAC hydrauliques » Yves Fanton d'Andon, Président du CETIAT.



Le **chiffre d'affaires du centre technique s'établit à 13,5 M€**, en recul par rapport à 2024.

La collecte de la **Taxe Fiscale Affectée (TFA) se stabilise à 4,7 M€**, un niveau équivalent à 2024. Cette stabilisation constitue un signal rassurant après la baisse de 14 % enregistrée l'année précédente. Il a été produit 5 M€ d'études collectives en cohérence avec les axes du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP).



Ce niveau d'engagement confirme la capacité du CETIAT à mobiliser les ressources au service des priorités stratégiques de la filière. Le centre technique **dépasse nettement les objectifs fixés par le COP** sur les deux premières thématiques (cf. schéma ci-contre).

Avec 1,8 M€ consacrés à l'axe Décarbonation, sobriété énergétique et économie circulaire, le centre illustre l'impact de son modèle, orienté vers la production de valeur collective et l'accompagnement des transformations énergétiques pour l'industrie et le bâtiment.

Au croisement des enjeux de performance énergétique et de réduction de l'impact

environnemental dans les secteurs du logement collectif et du tertiaire, le CETIAT explore le développement des **pompes à chaleur collectives et hybrides**.

Il analyse les freins actuels (coûts, intégration, durabilité) et identifie les leviers techniques et organisationnels avec ses partenaires.

Le centre technique travaille sur les solutions alternatives des **biocombustibles** (liquides à base d'EMAG, biométhane, biopropane rDME). Il caractérise leurs propriétés physicochimiques et évalue leur impact sur le fonctionnement des équipements. Il examine également leur disponibilité en France et identifie les leviers techniques et réglementaires nécessaires pour faciliter le déploiement.

Avec 8,5 M€ de prestations, le CETIAT confirme la solidité de son activité malgré des dynamiques contrastées selon ses domaines d'expertise :

- Les activités d'**étalonnage** poursuivent leur **progression**, confirmant le positionnement de référence du CETIAT en métrologie et son rôle central dans la fiabilité des mesures industrielles.
- L'activité **formation** enregistre **un recul significatif de 33 %**. Ce repli est dû à la baisse des formations dédiées aux installateurs pour l'obtention du label RGE. Il est significatif pour les installateurs de panneaux photovoltaïques.
- Les activités d'**essais** se **stabilisent à 2,2 M€** comparables aux années antérieures.
- Les **études** sont **en retrait** essentiellement sur les activités de décarbonation des process industriels même si le second semestre a permis un rattrapage partiel, porté par une reprise des commandes.

« La trajectoire de décarbonation de l'industrie est en panne. Le contexte économique et les incertitudes géopolitiques ont conduit de nombreux industriels à reporter leurs projets d'investissement. Nous devons néanmoins rester mobilisés pour accompagner la transition énergétique de la filière » **Pierre Claudel, Directeur général du CETIAT.**

Des projets remarquables

Le **projet DECLYC**, mené en lien avec le pôle de compétitivité AXELERA et la Vallée de la Chimie à Lyon, illustre l'implication du centre technique dans des projets régionaux structurants. Il vise à optimiser la ventilation des laboratoires industriels pour concilier sécurité des employés et réduction de la consommation d'énergie.

Par ailleurs, le centre technique accompagne la filière énergétique sur les évolutions vers les combustibles verts alternatifs aux énergies fossiles. Des **essais terrain du biofioul F100** en milieu résidentiel, étape clé dans la perspective de solutions 100 % biosourcées, ont été réalisés.

Ces projets illustrent la contribution du CETIAT à la structuration d'une filière en transition, au croisement des enjeux de performance énergétique, d'innovation technologique et de décarbonation.

Des investissements pour augmenter les capacités de production

Dans un contexte budgétaire contraint, le CETIAT a poursuivi une politique d'investissement ciblée à **hauteur de 900 k€ en 2025 afin de consolider ses capacités de production.**

La sécurisation des plateformes d'essais dédiées aux pompes à chaleur utilisant des nouveaux fluides frigorigènes inflammables a constitué un axe structurant, ouvrant la possibilité de tester un très large éventail de configurations de PAC.

La moitié des investissements a été dédié au développement et la modernisation des moyens d'essais : renouvellement des analyseurs acoustiques, nouveaux étalons en métrologie, etc.

En 2026, le CETIAT accompagne les politiques publiques de la transformation énergétique

Pour 2026, le CETIAT envisage un **chiffre d'affaires de 13,8 M€**. Il se répartit entre les actions collectives (4,9 M€) et les prestations (8,9 M€). L'investissement reste soutenu à hauteur d'**1M€**. En 2026, le CETIAT s'engage activement dans la promotion des politiques publiques avec deux projets structurants.

Dans le cadre du **programme PRODICEE**, lancé par la DGEC et piloté par l'ADEME, le centre technique interviendra auprès des industriels pour l'évaluation des dispositifs de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) dans l'industrie et proposer des recommandations d'amélioration du dispositif.

Pour promouvoir les objectifs d'électrification des usages du bâtiment, le CETIAT s'est associé à AFPAC, Domofinance, EDF, Uniclimate, pour créer le **CEPAC** : centre d'expertise dédié aux pompes à chaleur.

Ce centre a pour mission de promouvoir les PAC auprès de l'ensemble de la filière, des bureaux d'étude aux installateurs. Le CETIAT y apportera son expertise en performance thermique et acoustique des installations de pompes à chaleur.



L'AGENDA 2026 DU CETIAT

Le CETIAT sera présent sur les rendez-vous majeurs de la filière en 2026 :

- Le salon **Interclima** du 28 septembre au 1er octobre à Paris (Porte de Versailles)
- Le congrès **Fire** le 22 septembre 2026 à Lyon (Centre des congrès)
- Le salon **Mesures Solutions Expo** les 14 et 15 octobre à Lyon (Centre des congrès)
- Le **Congrès du CETIAT**, rendez-vous annuel avec les acteurs de la filière.

▪